

Disons-les, à la louange de M. G. H. Simard, qu'il a poursuivi la tâche qui lui avait été confiée avec énergie et conscience, et son rapport est un exposé aussi complet qu'il est possible de désirer de toutes les transactions imprévoyantes et coupables qui devaient forcément mener cette institution à la ruine. Il ne cèle rien, il expose tout, il n'a aucune réticence: il déclare que de certaines nominations de directeurs et l'escompte des billets ont eu lieu à l'encontre des règlements, malheureusement non légalisés; que le défaut de légalisation de l'existence de la Caisse fut une des principales causes de sa chute; que la suspension des affaires de cette banque naissante, encouragée par tant d'adhésion au début, et qui promettait de si beaux résultats, a laissé dans l'esprit des ouvriers de St. Roch un doute, quant à la réussite et la conduite honnête de pareilles institutions, tellement enraciné, qu'il est maintenant presque impossible de fonder aucune société, même "les plus propres à protéger les classes ouvrières."

Maintenant que la tâche consciencieuse du commissaire-enquêteur est terminée, celle de l'Exécutif commence. Que va-t-il faire? va-t-il armer le procureur-général pour sévir contre les agioteurs désignés dans le rapport? ou bien ne les trouvera-t-il pas assez incriminés? Il pourrait bien se montrer pusillanime et reculer devant la tâche de les traduire en justice. Puis, les tribunaux ont tant de retentissement! Ce n'est pas comme une enquête faite à huis clos ou du moins sans grand bruit.

Écoutez le Commissaire qui dit: "vers la fin de l'année 1854, la confiance publique dans cette institution était affaiblie, et pour relever le caractère de solvabilité de la Caisse, on (l'italique est de nous) encourageait des citoyens très respectables à faire des dépôts à la Caisse en présence de ceux qui venaient retirer leur argent et qui étaient moins au fait que les directeurs de l'état réel des affaires de la Caisse, avec la promesse de la part des directeurs de les rembourser à première demande."

Qui donc se cache sous cet on? Nous le saurons que si l'affaire est portée devant les tribunaux compétents.

Nous allons commencer dans notre prochain numéro la publication des parties les plus importantes du rapport du commissaire-enquêteur. Nos lecteurs pourront, à l'aide de ces fragments, retracer l'origine de cette banque, et suivre les diverses phases par lesquelles elle a passé avant la catastrophe qui a entraîné tant d'épargnes si péniblement amassées.

### LE COLONEL SUZOR.

C'est samedi, le 18, que le Col. Suzor expira à la suite d'une opération chirurgicale très douloureuse. Jamais mort ne fut plus inattendue; car qui eut pensé à le voir si serein il y a à peine quinze jours, sa figure ne décelant rien de sa souffrance, qu'il emporterait si vite dans la tombe les espérances qu'une carrière brillamment parcourue en si peu de temps lui avait fait légitimement concevoir? Il est

mort jeune, au moment où il entrait dans la pleine possession d'un avenir auquel il aspirait. Mais avant d'arriver là il s'était livré à d'autres occupations, qui devaient ne pas être les siennes.—

Lors de la découverte des régions aurifères en Australie, il accomplit le voyage en ce pays, mais en revint presque aussitôt sans y avoir fait fortune. Il ne réussit pas non plus dans le commerce, et le magasin de nouveautés qu'il ouvrait dans la bâtisse de la Banque d'Épargne de Notre Dame, en société avec M. Burns, fut bientôt fermé. En 1857 il était simple commis, croyons-nous, chez M. M. L. & C. Tétu. Au début de la puissante insurrection sudiste, et grâce aux tentatives d'organisations militaires, en vue des grands changements qui allaient s'opérer aux États-Unis, M. Suzor s'occupa beaucoup de la milice volontaire. Il se jeta dans ce mouvement militaire avec beaucoup de vivacité et d'ardeur. Il se trouva comme placé dans son véritable élément. Il avait à peine acquis la connaissance de la charge en douze temps qu'il l'enseignait à d'autres. Il se mit donc à faire faire des manœuvres; il eut, il faut le dire, l'art de faire parler de lui, et d'attirer l'attention. Il ne se lassa pas. Il étudia, recit un peu son éducation fort détachée compilée des ouvrages sur l'art militaire qu'il accompagna de pièces de manœuvres pour en faciliter l'étude. Ses services, et ils sont réels, lui valurent le brevet de colonel. Il était allié à la famille de l'Honorable F. Evanturel dont il avait épousé la sœur, une personne toute de dévouement et de charité. Les restes mortels du colonel ont été inhumés avec tous les honneurs militaires au milieu d'un concours immense de personnes venues de tous les points de la ville pour voir les imposantes funérailles qui lui ont été faites.



Transfiguration de St. Hector.

Quantum mutatus ab illo  
Hectore.....

“Virgile.”

L'auteur de la correspondance au sujet de la poste St. Jean voudra bien passer au bureau de ce journal.

Une caricature sur les faveurs du gouvernement au prochain N<sup>o</sup>.

On voit, d'une manière officielle, sur le "Journal de Québec" que le chauffage des édifices publics à Ottawa occasionné d'après l'expérience de l'hiver dernier, une dépense de 80 cordes de bois par jour: ce qui fait 2400 cordes par mois. Si vous mettez le bois à \$3 la corde, cela fera \$7200 par mois, et en comptant 5 mois d'hiver, le budget se trouvera grévé de la somme de \$36000 qui s'en vont en fumée.

### Le fouet chez les Anglais.

S'il est une coutume barbare, inique, inconcevable, dans les mœurs anglaises, c'est certainement le lâche supplice du fouet.

On ne peut se figurer tous les abus dont la tolérance du gouvernement sur ce sujet est cause parmi les subalternes qui jouissent de la moindre autorité dans l'armée. Le feu de l'indignation nous monte au front, le cœur nous bat dans la poitrine comme le tocsin sinistre qui appelle les opprimés à la révolution, lorsque les journaux nous transmettent parfois les détails de quelques-unes de ces exécutions diaboliques.....

Quelque cynique me répondra peut-être que je fais là du sentimentalisme ou que je laisse s'égarer ma folle imagination. Il n'en est rien; et telle personne aura assisté impassible jusqu'à un certain point à ces tristes spectacles offerts au public, qui entrera en fureur, lorsque, rentrée chez elle, la réflexion lui découvrira le supplice dans toute sa hideuse barbarie; car, j'ose le dire, il est encore plus possible aux yeux d'envisager cette scène, qu'à la raison de l'approuver ou même de lui trouver des atténuations.

Qu'on se représente un pauvre diable, nu jusqu'à la ceinture et attaché de manière à ne pouvoir remuer, comme un animal que le boucher veut assommer; près de lui, debout et impassible, un homme, armé d'un fouet garni de pointes de plomb, n'attend que le commandement pour commencer le jeu; puis, tout autour et garnissant les hauteurs environnantes, une multitude de curieux, trépigant d'impatience dans l'attente du spectacle.... Tels autrefois se réunissaient les Romains du paganisme dans ces fameux amphithéâtres où les gladiateurs venaient les enivrer de leur sang.....

Que l'on se représente tout cela et l'on aura le prélude du drame qui va commencer.